



# TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLES (E.P.I)

## PUBLIC CONCERNE

■ Toute personne amenée à effectuer des travaux en hauteur

## PRE REQUIS

■ Aptitude médicale pour le travail en hauteur

■ Être âgé d'au moins 18 ans

■ Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences

## DUREE

A définir

## MOYENS PEDAGOGIQUES

■ Matériel pédagogique (Plots, ...)

■ Livret remis aux stagiaires

## PROFIL INTERVENANT

■ Formateur spécialisé sur cette thématique

## RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Vincent RABET

## OBJECTIFS

- Être capable d'effectuer des travaux en hauteur en utilisant le matériel adéquat en sécurité.
- Identifier et évaluer les risques de chute
- Acquérir les principes de sécurité relatifs aux travaux en hauteur
- Connaître et reconnaître les moyens de protections
- Utiliser les équipements de protection ; individuelle mis à disposition par l'entreprise

## PROGRAMME

### FORMATION THÉORIQUE

#### La réglementation

- Les accidents du travail
- Sensibilisation aux risques des travaux en Hauteur

#### Sécurité au travail

- Les moyens de protection
- Leur limite d'utilisation (caractéristiques)
- Les mesures de prévention
- Évaluation des risques
- Compréhension des facteurs de chutes, des forces de chocs, des tirants d'air et des pendulaires

#### Le matériel

- Les systèmes de protection collective
- Les harnais antichute
- Normes et classes des ancrages
- Les nœuds

#### Les Équipements de Protection Individuelle

- Étude des risques
- Point d'accrochage du harnais
- Les éléments et facteurs de choix des dispositifs
- Leur utilisation

### FORMATION PRATIQUE

- Mise en place des E.P.I.
- Travailler en sécurité
- La protection individuelle
- La protection collective
- Progression et mise en place des systèmes antichute
- Mise en place d'ancrages mobiles et fixe.
- La pratique et les mises en applications des nœuds
- Les problématiques chantier

#### Contrôle de connaissances théoriques et des savoir-faire

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

#### Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 minutes)

## VALIDATION : Attestation de formation

ACTION FORMATION OUEST – 4A rue du Bignon PA la Prunelle – 22190 PLERIN

Tél : 02 96 77 00 71 – Mail : [actionformationouest@afo.bzh](mailto:actionformationouest@afo.bzh)

Déclaration d'activité : 53 22 08510 22 - Siret : 538 593 237 00042



WWW.QUALICERT.FR